

Fiche 4 : Faire un exposé rapide à un parlementaire.

Les candidats assistent à une multitude d'activités officielles, vous pouvez donc profiter de rencontres brèves pour exposer vos arguments.

Partage du temps de parole.

Vous disposez d'environ 60 secondes pour transmettre votre message au parlementaire durant une rencontre imprévue. Face à un.e parlementaire, vous disposez de 2 minutes tout au plus pour échanger à cause de son emploi du temps chargé et des nombreuses sollicitations reçues. Veillez à bien préparer votre présentation (60 secondes tout au plus pour démarrer) et à livrer votre message dans vos propres mots. Il est important de prêter attention au partage du temps de parole afin que vous puissiez entendre son point de vue et celui du parti selon les thématiques.

Les questions de base.

- Qui êtes-vous ?
- Pour quelles raisons êtes-vous ici ?
- Que souhaitez-vous ?
- Comment le ou la candidat.e peut-il s'engager ?

Structuration du discours.

1. Présentez-vous (si vous êtes une entreprise, une organisation ou représentez une association indiquez-le).
2. Soulignez les points saillants du sujet que vous abordez (présentation du contexte et de l'évolution actuelle de l'AMM).
3. Si le ou la parlementaire a le temps de vous écouter, fournissez plus de détails.
4. Dans le cas contraire, demandez-lui sa carte professionnelle.
5. Demandez une rencontre.
6. Demandez le nom du membre de son personnel auquel vous devriez vous adresser.
7. Tentez d'obtenir un engagement ferme. Ne vous contentez pas de vagues promesses. Tentez d'établir au moins la prochaine étape de la démarche, s'il ou elle n'est pas prêt-e à aller plus loin. Obtenir un engagement peut être long. Vous devez maintenir la communication et persévérer !
8. Remerciez votre parlementaire et envoyez un courriel ou un mot de remerciement récapitulant les engagements pris ou les prochaines étapes.